

MAINTENANT QUE VOUS AVEZ VOTRE PERMIS...

Voici comment vous départir de vos débris de construction, de rénovation et de démolition (CRD) pour qu'ils soient réutilisés.



LOUEZ UN CONTENEUR À DOMICILE



Assurez-vous de choisir une entreprise qui acheminera les matériaux vers un centre de tri reconnu* afin qu'ils puissent être recyclés.

(Voir la liste des centres à la page suivante.)

Liste non exhaustive des entreprises de location :

Éric Tremblay : 418 435-3399

Matrec : 418 628-8666

Aurel Harvey & fils : 418 665-4461

Fernand Harvey & Fils inc. : 418 439-2808



APPORTEZ LES DÉBRIS À UN ÉCOCENTRE



Écocentre	Adresse	Horaire avril à mi-novembre	Horaire mi-novembre à mars
Saint-Urbain	7, rue du Parc industriel	Lundi au samedi * 9h à 16h45	Jeudi au samedi * 9h à 15h45
Isle-aux-Coudres	14, chemin Pedneault	Mercredi et samedi * 9h à 16h30	Fermé

Vous pouvez apporter les matériaux suivants à nos deux écocentres:

- ✓ **Débris de CRD** : Matériaux secs, bois, gypse, bardeau d'asphalte, cadres, portes, fenêtres, palettes de bois
- ✓ **Matières granulaires** : petits morceaux de briques, bétons, pierres, etc.
- ✓ **Résidus domestiques dangereux** : Peinture, diluants à peinture, colle et adhésifs, solvants, huiles, piles, etc.
- ✓ **Branches et résidus verts**

* Les écocentres sont toujours fermés les jours fériés / arriver au moins 15 minutes avant la fermeture pour vider votre voyage.

- ✓ Profitez-en pour vous départir de vos **encombrants** : électroménagers, climatiseurs, matelas, meubles, etc.

MAINTENANT QUE VOUS AVEZ

VOTRE PERMIS...

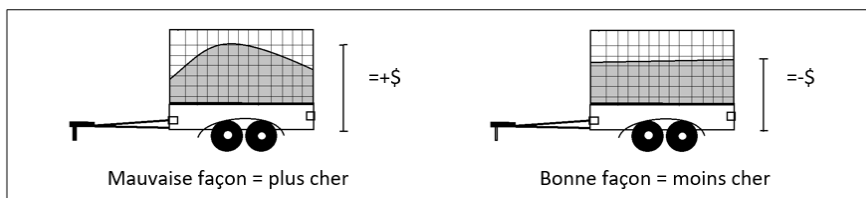
Voici comment vous départir de vos débris de construction, de rénovation et de démolition (CRD) pour qu'ils soient réutilisés.

Règles à suivre

- 1) Vous devez présenter une preuve de résidence à votre arrivée
- 2) Le tri des matières est obligatoire
- 3) Seules les remorques sont acceptées, pas de camion 10 roues et plus et pas de conteneurs de construction
- 4) Aucune négociation ne sera tolérée avec le personnel des Écocentres sur les prix ou autres
- 5) Le calme et la courtoisie sont de mise en tout temps

Mode de calcul du volume des remorques aux Écocentres de la MRC de Charlevoix

Le calcul des coûts pour les matériaux de CRD se fait de la façon suivante : le contenu de la remorque est mesuré à partir du point le plus haut, si vous voulez obtenir un prix le plus juste possible, il vous est conseillé de répartir vos matières afin de combler les espaces vides de la remorque.



Si vous êtes insatisfait des services ou du coût de disposition des matières, remplissez le [formulaire de plainte](#) disponible à cet effet aux écocentres.

Centres de tri des résidus de CRD de Québec et les environs

Veuillez appeler avant de vous y rendre.

Nom du centre de tri	Adresse	Téléphone
Services Matrec inc.	2222-2224, rue Lavoisier, Québec	418-681-1011
Eddy Fugère inc.	315, rue Jackson, Québec	418-683-3981
Centre de tri Jean-Talon Services Matrec inc.	1700, boul. Jean-Talon Ouest, Québec	418-681-1011
AIM Éco-Centre	220, rue de Rotterdam, Saint-Augustin-de-Desmaures	418-843-6141
Écocentre Neuville	1310, chemin du Site, Neuville	1-866-760-2714

Cette liste est fournie à titre indicatif, la MRC n'est pas responsable des informations qui s'y trouvent.